

Forums pour les consommateurs

Inhalation de thc

Par Didine92 Posté le 14/01/2024 à 11h38

Bonjours

J'étais une fumeuse régulière de cananis depuis le 4 décembre 2023 j'ai arrêter et est passer au CBD. Depuis j'ai arrêter de consommer du CBD et ne fumer que de la nicotine.

Mais je suis en contacte régulièrement avec de la vapeur contenant du thc.

Cela rendrez t'il un contrôle salivaire positif ?

Si oui au bout de combien de temps le thc disparaît ?

Cela me tracasse et je n'ai pas envie d'être tester positif alors que je ne fumé plus rien d'illégal.

Merci pour votre réponse